

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Bureau communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 29 JANVIER 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	9
PRESENTS	9
VOTANTS	9

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf janvier à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le vingt-trois janvier 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

CONVOCAION

Monsieur Serge DELAVALLÉE a été nommé secrétaire de séance.

Datée	du 23/01/2026
Affichée	le 23/01/2026

Étaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
Jean-Luc BEAUFILS
Véronique HELLEUX

OBJET

**Attribution de l'accord-cadre à
bons de commande pour la
réalisation de prestations
de fauchage**

Monsieur MARTEL, Vice-président délégué à la Voirie rappelle aux membres du Bureau que le marché de fauchage arrive à échéance le 6 avril 2026.

Afin de répondre aux besoins récurrents de prestations de fauchage, un marché de prestations de services a été lancé. L'avis d'appel d'offres a été publié le 31 octobre 2025 pour une remise des offres fixée au 5 décembre 2025 à 12 heures.

Caractéristiques du marché

Type de marché : Accord-cadre à bons de commande mono attributaire alloti

- Lot n° 1 : Secteur de La Ferté en Ouche
- Lot n° 2 : Secteur de L'Aigle Ouest
- Lot n° 3 : Secteur de L'Aigle
- Lot n° 4 : Secteur de L'Aigle Est
- Lot n° 5 : Secteur de Moulins La Marche
- Lot n° 6 : Chemins de randonnées – Secteur Nord
- Lot n° 7 : Chemins de randonnées – Secteur Sud

Type de procédure : Procédure formalisée

Durée du marché : Du 07/04/2026 au 31/12/2026
Reconductible tacitement 3 fois 1 an

Montant maximum :

N° lot	Intitulé	Montant maximum annuel en € H.T.	Montant maximum annuel en € T.T.C.	Montant maximum en € H.T. sur 4 ans	Montant maximum en € T.T.C. sur 4 ans
1	Secteur de La Ferté en Ouche	50 000,00 €	60 000,00 €	200 000,00 €	240 000,00 €
2	Secteur de L'Aigle Ouest	45 000,00 €	54 000,00 €	180 000,00 €	216 000,00 €
3	Secteur de L'Aigle	65 000,00 €	78 000,00 €	260 000,00 €	312 000,00 €
4	Secteur de L'Aigle Est	40 000,00 €	48 000,00 €	160 000,00 €	192 000,00 €
5	Secteur de Moulins La Marche	45 000,00 €	54 000,00 €	180 000,00 €	216 000,00 €
6	Chemin de randonnées - Secteur Nord	30 000,00 €	36 000,00 €	120 000,00 €	144 000,00 €
7	Chemin de randonnées - Secteur Sud	30 000,00 €	36 000,00 €	120 000,00 €	144 000,00 €
		305 000,00 €	366 000,00 €	1 220 000,00 €	1 464 000,00 €

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés figurant au règlement de consultation.

Monsieur MARTEL présente le rapport d'analyse des offres.

- Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L2124-1 à L2124-4 et R2124-1 à R2124-6 ;
- Vu le rapport d'analyse des offres et l'application des critères de pondération ;
- Vu la décision de la commission d'appel d'offres dans sa séance du 20 janvier 2026 ;
- Considérant que les crédits sont inscrits au budget ;

Le Bureau, après en avoir délibéré :

➤ **RETIENT** les offres des entreprises suivantes :

N° lot	Intitulé	Nom de l'entreprise	Montant maximum annuel en € H.T.	Montant maximum annuel en € T.T.C.	Montant maximum en € H.T. sur 4 ans	Montant maximum en € T.T.C. sur 4 ans
1	Secteur de La Ferté en Ouche	SAS LECONTE ELAGAGE	50 000,00 €	60 000,00 €	200 000,00 €	240 000,00 €
2	Secteur de L'Aigle Ouest	SAS LECONTE ELAGAGE	45 000,00 €	54 000,00 €	180 000,00 €	216 000,00 €
3	Secteur de L'Aigle	SNC ELAGRI	65 000,00 €	78 000,00 €	260 000,00 €	312 000,00 €
4	Secteur de L'Aigle Est	SNC ELAGRI	40 000,00 €	48 000,00 €	160 000,00 €	192 000,00 €
5	Secteur de Moulins La Marche	LEMOINE / DUVAL	45 000,00 €	54 000,00 €	180 000,00 €	216 000,00 €
6	Chemin de randonnées - Secteur Nord	SAS LECONTE ELAGAGE	30 000,00 €	36 000,00 €	120 000,00 €	144 000,00 €
7	Chemin de randonnées - Secteur Sud	LEMOINE / DUVAL	30 000,00 €	36 000,00 €	120 000,00 €	144 000,00 €
			305 000,00 €	366 000,00 €	1 220 000,00 €	1 464 000,00 €

➤ **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente décision ainsi que ses éventuels avenants sans effet financier.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 FEV. 2026
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 03 FEV. 2026

Le Président,
Jean SELLIER



